

Projet SEPA

Au cours de la réunion du 17 décembre 2009, le Comité national SEPA (Espace unique de paiement en euros) a fait le point de l'avancement de la migration à SEPA en France. Il a pris connaissance des importants travaux réalisés par l'administration dont les premiers résultats en termes d'émission de virements SEPA se feront sentir au début de l'année 2010.

Le Comité national a pris bonne note des conclusions du Conseil des ministres de l'Economie et des Finances européens du 2 décembre 2009 en faveur de la fixation de dates de fin de migration au niveau européen.

Par ailleurs, le Comité national poursuit les travaux de préparation nécessaires au lancement du prélèvement SEPA en France pour 2010, comme il s'y était engagé au cours de sa réunion d'avril 2009.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Conseil de surveillance et Comité économique et consultatif de l'IEDOM

Le Conseil de surveillance de l'IEDOM s'est réuni le 14 décembre 2009 à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) sous la présidence de M. Christian Noyer, gouverneur de la Banque de France, et en présence de M. Yves Barroux, directeur général de l'IEDOM.

Cette réunion est la première organisée conformément aux dispositions de la loi n° 2009-594 du 27 mai 2009. Le Conseil a fait le point sur le fonctionnement de l'IEDOM depuis le début de l'année. Le Conseil a par ailleurs examiné l'exécution du budget pour 2009 et a adopté le projet de budget pour 2010.

Le 15 décembre, le Comité économique consultatif de l'IEDOM, institué par la loi précitée, a tenu sa première réunion sous la présidence d'Yves Barroux, directeur général de l'IEDOM. Le Comité, qui comprend un représentant de chacune des collectivités d'outre-mer appartenant à la zone euro ainsi que trois membres représentant respectivement le ministère chargé de l'outre-mer, le ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et la Banque de France, a procédé à un examen de la situation économique, monétaire et financière de chacune des collectivités. Au cours de cette réunion, l'activité des établissements de crédit a fait l'objet d'un examen approfondi, notamment en ce qui concerne les conditions d'exploitation bancaire en 2008 et l'évolution du coût du crédit aux entreprises et aux ménages. Le Comité a ensuite tenu une réunion élargie, à laquelle participaient les principaux responsables économiques et financiers de la Guadeloupe, au cours de laquelle ont été examinés l'environnement économique international, l'évolution de la conjoncture économique dans la zone euro et en métropole ainsi que la situation et les perspectives de développement de l'économie guadeloupéenne.

Régulation du système financier

Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi a présenté au Conseil des ministres du 16 décembre 2009 un projet de loi de régulation bancaire et financière. Préparé à la demande du Président de la République, ce projet vise à mettre en œuvre les décisions du G20 de Pittsburgh au niveau national.

Le texte déposé à l'Assemblée nationale est disponible en téléchargement à l'adresse suivante :
<http://www.assemblee-nationale.fr/13/pdf/projets/pl2165.pdf>

Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

La Commission bancaire et la cellule Tracfin (Traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins) ont publié les lignes directrices conjointes sur la déclaration de soupçon. Ces lignes directrices expliquent les textes en vigueur sur la déclaration de soupçon ainsi que les attentes de la cellule et du superviseur dans ce domaine. Elles tiennent compte de l'extension du champ déclaratif, notamment de l'intégration de la fraude fiscale instaurée par l'ordonnance du 30 janvier 2009.

Ces lignes directrices ont fait l'objet d'une concertation préalable à leur adoption avec les associations professionnelles des organismes financiers.

Le document est disponible en téléchargement à l'adresse suivante :

http://www.banque-france.fr/fr/supervi/telechar/supervi_banc/20091215-lignes-directrices-conjointes-commission-bancaire-et-tracfin.pdf

LODEOM : Communiqué du ministère de l'Outre-mer

La Commission européenne a donné son accord à la mise en œuvre des dispositions de la LODEOM (loi pour le développement économique des outre-mer) relatives aux zones franches d'activité, aux exonérations de charges sociales et à l'investissement pour le logement social.

Publications CEROM

Compte satellite du tourisme à La Réunion 2005

La note n° 9 réalisée conjointement par l'IEDOM et l'INSEE est disponible en téléchargement sur notre site Internet (www.iedom.fr) page Publications de l'agence de La Réunion.

Publications de l'IEDOM

Les effets économiques de la crise sociale aux Antilles au premier trimestre 2009

La note de l'Institut d'émission de novembre 2009 et la note expresse n° 64 réalisées par le siège de l'IEDOM sont disponibles en téléchargement sur notre site Internet (www.iedom.fr) rubrique Observatoire et financier - publications thématiques et sectorielles.

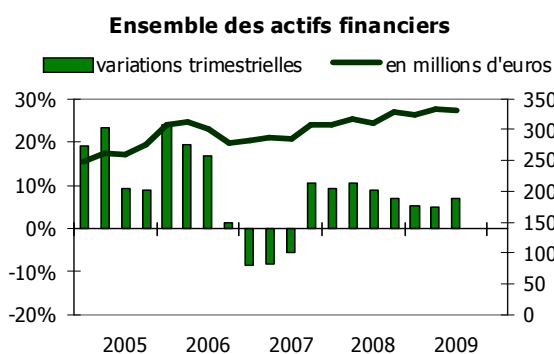
ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Evolution contrastée de l'activité financière et bancaire au troisième trimestre 2009

L'évolution de l'activité financière et bancaire de la place au 3^{ème} trimestre 2009 est marquée par une légère contraction des actifs détenus par les agents économiques mahorais (-0,3 % après +2,5 % au 2^{ème} trimestre) et une reprise de l'encours total de crédits (+2,3 % pour l'ensemble des établissements de crédit après +0,4 % au 2^{ème} trimestre).

Léger recul de l'épargne collectée...

L'encours global des actifs financiers (dépôts à vue, placements liquides ou à court terme et épargne à long terme) détenu par la clientèle mahoraise atteint 331,6 millions d'euros au 30 septembre 2009. Après un 2^{ème} trimestre bien orienté (+2,5 %), l'épargne collectée marque le pas au 3^{ème} trimestre (-0,3 %). Cette contraction résulte d'une diminution conjointe des encours détenus par les ménages (-2,8 % par rapport à juin 2009 pour s'établir à 171,8 millions d'euros) et par les autres agents (-7,5 % pour s'élever à 72,5 millions d'euros). Après deux trimestres consécutifs de baisse, les actifs financiers détenus par les entreprises progressent de 12,7 % pour s'établir à 87,2 millions d'euros. Sur un an, le rythme de croissance de l'ensemble des actifs financiers est à la baisse (cf. graphique ci-dessous) : +6,8 %, contre +9 % entre septembre 2007 et septembre 2008.

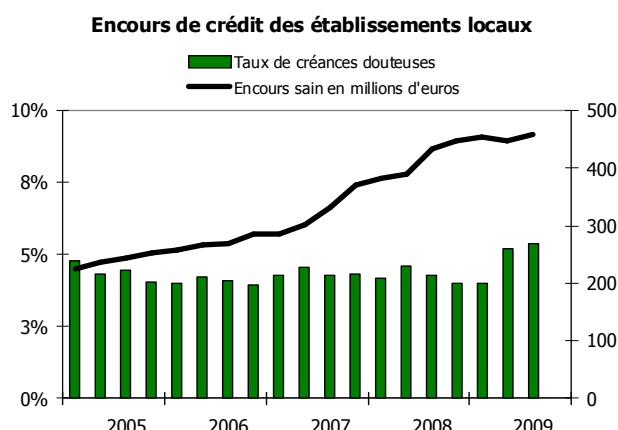
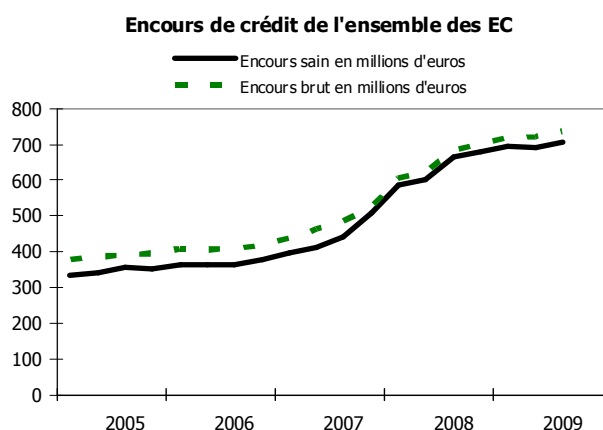


...mais reprise des financements bancaires

Au 30 septembre 2009, le montant total des concours octroyés par l'ensemble des établissements de crédit intervenant à Mayotte s'établit à 737 millions d'euros. Après un 2^{ème} trimestre en berne (+0,4 %), les financements bancaires progressent de 2,3 %. L'encours de crédit sain enregistre une croissance de 2,2 %, tirée par les crédits aux collectivités locales (+5,3 %, soit +8,6 millions d'euros), les concours aux entreprises (+1,6 %, soit +4,4 millions d'euros) et, dans une moindre mesure, par les crédits aux ménages (+0,3 %, soit +0,8 million d'euros). Les crédits aux collectivités locales, aux entreprises et aux ménages représentent respectivement 24 %, 39 % et 31 % de l'encours de crédit sain.

L'encours brut total des crédits consentis par les établissements de crédit de la zone s'élève à 484,2 millions d'euros, en croissance de 2,6 %, soit +12,5 millions d'euros. En glissement annuel au 30 septembre 2009, la progression de l'encours de crédit sain demeure dynamique (+7 %), en dépit du tassement observé depuis le 4^{ème} trimestre 2008. L'encours de crédit sain, qui accusait une baisse historique de 1,5 %, progresse de 2,4 % au 3^{ème} trimestre. Les concours aux entreprises (222,7 millions d'euros) et aux ménages (210,2 millions d'euros) progressent respectivement de 2,2 % et de 0,2 %. Avec un volume d'engagement modeste auprès des banques locales (18,5 millions d'euros), les collectivités locales affichent ce trimestre une activité dynamique (progression de 36 % de l'encours de crédit), largement tirée par la croissance des crédits de trésorerie (+6,9 millions d'euros, soit un triplement de cette nature de crédit).

Enfin, l'activité des établissements de crédit hors zone, très importante en 2008 avec une progression des concours bruts de 73 % (soit +100 millions d'euros), marque le pas pour le deuxième trimestre consécutif. Au 30 septembre 2009, l'encours brut s'élève à 252,8 millions d'euros, affichant le même niveau de progression qu'au 2^{ème} trimestre (+1,6 % contre +4,1 % au 1^{er} trimestre). Cette activité demeure largement orientée vers les collectivités locales dont elle finance 89 % des besoins.



BRÈVES FINANCIÈRES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Visite du ministre de l'Outre-mer

Marie-Luce PENCHARD, ministre de l'Outre-mer s'est rendue à Mayotte le 5 décembre pour une visite de deux jours. Cette visite fait suite aux manifestations de Petite-Terre du 2 décembre contre la hausse des tarifs des barges - une des mesures préconisées par la Chambre territoriale des comptes pour redresser les finances du Conseil général -. Il s'agissait d'apporter un soutien aux forces de l'ordre durement éprouvées lors des affrontements et de discuter de la situation des finances de la Collectivité Départementale de Mayotte (CDM). Sur ce second point, la ministre et le Président du Conseil général ont signé une déclaration commune dans laquelle, d'une part, la CDM s'engage à trouver les moyens de diminuer ses dépenses et d'augmenter ses recettes en limitant l'impact sur le pouvoir d'achat des mahorais et, d'autre part, l'Etat s'engage à verser à la CDM environ 76 M€ sur 5 ans. Ainsi, pour soulager la CDM d'une partie de ses efforts d'investissement, l'Etat apportera 18 M€ au titre du Fonds exceptionnel d'investissement. Par ailleurs, il prendra en charge 10 M€ du surcoût lié à la construction du second quai du port de Longoni. Ensuite, un prêt de 20 M€ a été octroyé à la CDM par l'Agence française de développement (AFD). En 2010, l'AFD devrait également consentir un prêt de 15 M€ au titre du financement des investissements de la CDM et un autre de 13 M€ pour couvrir ses besoins de trésorerie.

Colloque sur la départementalisation

Le Conseil général a organisé un colloque, du 9 au 11 décembre, sur la mise en œuvre de la départementalisation à Mayotte, en partenariat avec l'Institut de droit d'Outre-mer (IDOM). Il s'agissait de dresser un état des lieux des réalités particulières de la collectivité et de proposer des mesures dans le cadre de la mise en œuvre progressive de la départementalisation. L'accent a également été mis sur l'échange d'expériences avec d'autres collectivités d'Outre-mer. Des tables rondes étaient proposées : les thématiques concernaient, entre autres, le développement économique, les politiques publiques (aides sociales, politiques de l'emploi, etc.) ou encore les relations publiques (avec les communes ou dans le cadre de la coopération régionale). L'ensemble des communications et synthèses des débats sera publié en 2010 dans la collection « Droit d'Outre-mer » des Presses universitaires d'Aix-Marseille.

Adoption du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE)

Le SDAGE - qui avait été soumis à la consultation publique en avril-mai 2009 - a été adopté le 10 décembre en session plénière du Comité de bassin. Ce document fait un état des lieux de la ressource en eau (eaux de surface, souterraines et marines) à Mayotte et fixe les grandes orientations de la politique de l'eau dans le cadre d'une gestion équilibrée de la ressource. Il est entré en application le 1^{er} janvier 2010 pour une durée de 6 ans. Le programme de mesures chiffre à 171 M€ les actions nécessaires à mettre en œuvre pendant la durée du SDAGE. Elles concernent notamment l'assainissement des eaux usées, la gestion des eaux pluviales, des milieux ou encore des déchets, et l'éducation à l'environnement.

Indemnisation des agriculteurs

La somme de 575 483 € a été versée à 1 370 exploitants agricoles dans le cadre de l'indemnité compensatoire annuelle à Mayotte (ICAM). Cette aide, financée par des fonds nationaux, a pour but de compenser les handicaps naturels et socio-économiques inhérents à Mayotte et d'encourager les bonnes pratiques agricoles. Ce montant se répartit à 403 433 € pour les cultures (soit 223€/ha) et 172 050 € pour les bovins identifiés (soit 111€/tête). En 2008, 1 342 exploitants avaient bénéficié de ce dispositif pour un montant total de 417 027 €.

Résultats de l'étude sur la prévalence du diabète à Mayotte

Les résultats de l'étude Maydia réalisée en 2008 (sur 1 200 personnes âgées de 30 à 69 ans) par la Cellule interrégionale d'épidémiologie (Cire) Réunion-Mayotte et destinée à évaluer la fréquence du diabète et des autres facteurs de risque cardio-vasculaire (hypertension artérielle, surpoids, obésité) ont été rendus publics. Ils confirment les inquiétudes sur la menace que représentent le diabète à Mayotte et les autres facteurs de risque cardio-vasculaire associés. La prévalence du diabète est de 10,5 % entre 30 et 69 ans (contre 4,9 % chez les 18-74 ans en France métropolitaine) et augmente avec l'âge passant ainsi de 3 % entre 30 et 39 ans à 26 % entre 60 et 69 ans. Le surpoids et l'obésité sont également importants : 35 % des hommes et 32 % des femmes en surpoids ; 17 % des hommes et 47 % des femmes souffrant d'obésité. L'étude révèle une méconnaissance du diabète par les personnes atteintes et une prise en charge insuffisante : plus d'une personne sur deux ignoraient être diabétiques ; seule la moitié des diabétiques connus et traités avait un bon équilibre glycémique (HbA1c < 7 %) ; un tiers des femmes et 14 % des hommes diabétiques ne recevaient aucun traitement pharmacologique. La prévalence du diabète, combinée aux changements de mode vie et de consommation, fait craindre pour les prochaines années une augmentation de la fréquence de la maladie et des complications vasculaires qui lui sont liées. Cette évolution est d'autant plus probable que l'obésité, facteur de risque majeur du diabète, touche une part importante de la population. Enfin, l'étude souligne la nécessité de mettre en œuvre des actions de prévention du diabète et de l'obésité, et de développer le dépistage et la prise en charge des facteurs de risque cardio-vasculaire. L'intégralité de l'étude est disponible sur le site de l'Institut de veille sanitaire : www.invs.sante.fr

LES PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE :				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Prix (source : INSEE)	Indice général des prix à la consommation base 100 en déc. 2006		nov-09	109,5	-0,2%	1,1%
Chômage (source : ANPE)	Nombre d'inscrits à l'ANPE-Pôle Emploi		sept.-09	10 626	9,9%	-
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Importations (milliers d'euros)	mensuelles	sept.-09	31 430	-53,2%	-17,3%
	(hors hydrocarbures)	cumulées	sept.-09	270 643 186	-	-6,2%
	Exportations (milliers d'euros)	mensuelles	sept.-09	295	-41,6%	-17,3%
		cumulées	sept.-09	3 924 385	-	-6,2%
	Taux de couverture en valeur	mensuels	sept.-09	0,94%	0,19 pt	-0,19 pt
		cumulés	sept.-09	1,45%	-0,07 pt	0,04 pt

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ :				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Trafic aérien (Source : Aviation civile)	Mouvements d'appareils ⁽¹⁾	mensuels	oct.-09	446	13,2%	18,3%
		cumulés	oct.-09	3 961	-	11,3%
	Nombre de passagers (arrivées+départs)	mensuels	oct.-09	13 268	3,3%	-33,8%
		cumulés	oct.-09	157 396	-	-24,5%
	Fret et envois postaux (en tonnes) (départs)	mensuels	oct.-09	31,0	-1,2%	14,0%
		cumulés	oct.-09	326,5	-	2,9%
Trafic maritime de marchandises (Source : Douanes)	Mouvements de navires ⁽¹⁾	mensuels	sept.-09	44	-18,5%	0,0%
	(Port de Longoni uniquement)	cumulés	sept.-09	427	-	33,4%
	Tonnage débarqué ⁽²⁾ (hydrocarbures compris)	mensuels	déc.-08	21 314	-36,1%	-31,4%
		cumulés	déc.-08	350 794	-	3,1%
BTP (Source : Douanes)	Importations de ciment ⁽³⁾ (en tonnes)	mensuelles	sept.-09	16 055	62,6%	-52,6%
		cumulées	sept.-09	74 404	-	-25,4%
Electricité (Source : EDM)	Nombre d'abonnés (cumul)		sept.-09	34 734	1,3%	4,1%
	Consommation (en milliers de Kwh)	mensuelles	sept.-09	18 965	10,2%	36,9%
		cumulées	sept.-09	146 198	-	15,6%
Ylang-ylang (Source : Douanes)	Exportations :					
	- volume (en tonnes)	mensuels	sept.-09	0,0	-	-100,0%
		cumulés	sept.-09	2,0	-	-57,9%
	- valeur (en milliers d'euros)	mensuelles	sept.-09	0,0	-	-
		cumulées	sept.-09	143,6	-	-66,3%
Automobile (Source : SOREFI)	Ventes de véhicules neufs :					
	- nombre de véhicules particuliers	mensuels	nov.-09	33	-40,0%	-74,6%
		cumulés	nov.-09	755	-	-39,3%
	- nombre de véhicules utilitaires	mensuels	nov.-09	25	25,0%	4,2%
		cumulés	nov.-09	173	-	-29,4%
Vanille (Source : Douanes)	Exportations :					
	- volume (en kg)	mensuels	sept.-09	0,0	-	-
		cumulés	sept.-09	0,0	-	-
	- valeur (en euros)	mensuelles	sept.-09	0,0	-	-
		cumulées	sept.-09	0,0	-	-

(1) : Une entrée de navire ou d'avion vaut un mouvement, une sortie vaut également un mouvement

(2) : Y compris transbordements, mais hors poids des conteneurs

(3) : Ciment au sens produits minéraux et produits des industries chimiques dans le Code des douanes

* Les données plus récentes relatives au trafic maritime de marchandises ne sont pas disponibles

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊTS ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	13/05/2009
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/09)				
ANNEE 2009	3,79%	JO du 11/02/09	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE 2008	3,99%	JO du 23/02/08	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%

* hors prime d'Etat

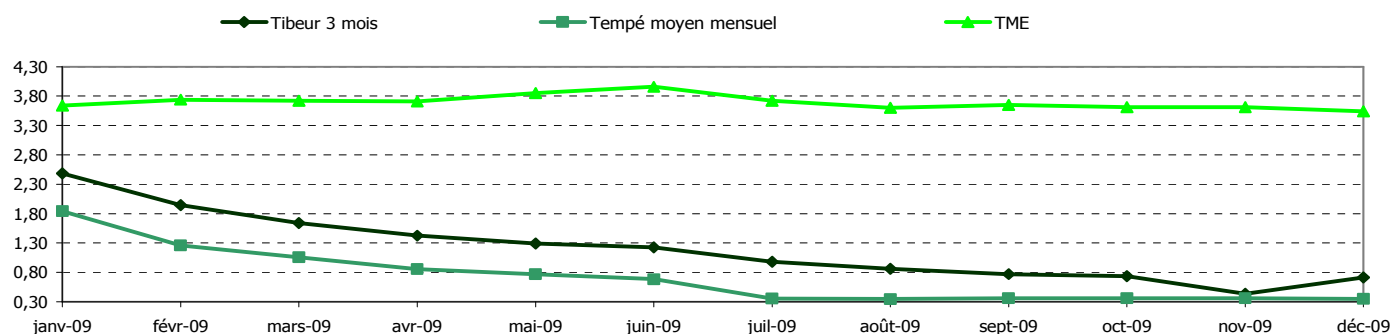
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR décembre 2009			
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,3584%	0,3564%	0,3585%	0,3476%	0,4790%	0,7120%	0,9950%	1,2420%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	septembre	Octobre	Novembre	Décembre
3,65%	3,61%	3,61%	3,54%	3,85%	3,85%	3,81%	3,74%

Taux de l'usure (applicable à partir du premier trimestre 2010)

Crédits aux particuliers		Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises		Seuils de l'usure
Prêts immobiliers					
Prêts à taux fixe		6,57%			
Prêts à taux variable		5,92%			
Prêts relais		6,40%			
Autres prêts					
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €		21,45%			
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts viagers hypothécaires		19,71%	Découverts en compte (1)		13,21%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €		8,88%			

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

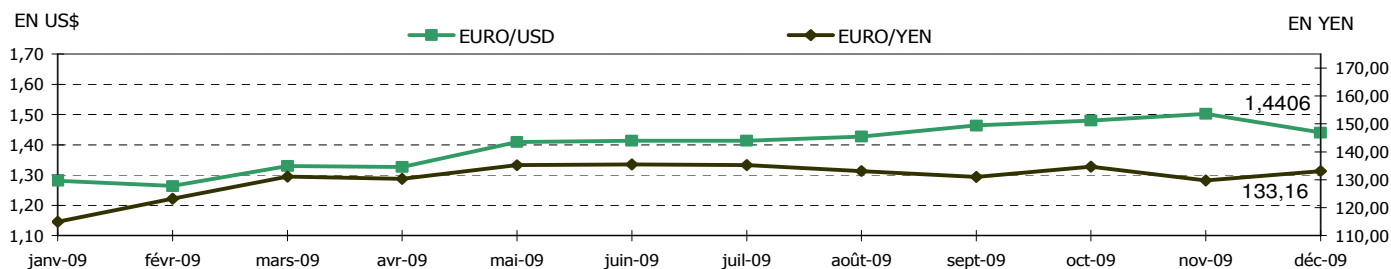
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,4406	EURO/ZAR (Afrique du sud)	10,6660	EURO/SRD (Surinam)	3,95780
EURO/JPY (Japon)	133,1600	EURO/BWP (Botswana)	9,63470	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,58090
EURO/CAD (Canada)	1,5128	EURO/SCR (Seychelles)	16,1179	EURO/DOP (Rép. Dom.)	52,2012
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,88810	EURO/MUR (Maurice)	43,8000	EURO/BBD (La Barbade)	2,88360
EURO/SGD (Singapour)	2,0194	EURO/BRL (Brésil)	2,5113	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	9,17890
EURO/HKD (Hong-Kong)	11,1709	EURO/VEF (Vénézuéla)	3,09610	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2825,99	EURO/XCD (Dominique)	3,8929	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 16 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0429300 MTL	30,1260 SKK